



Saintines.Com



ISSN 2495 - 5698

N ° 49 - Juillet 2018

Bonnes Vacances



SOMMAIRE

Vie communale	pages 2 à 9	Comité des fêtes	page 16
Infos diverses	pages 9 à 11	Le coin des associations	pages 17 à 19
Vie scolaire	page 12	Infos utiles	page 20
Fêtes et cérémonies	pages 13 à 15		

Edito

LES ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES

Les pluies subies fin mai ont été particulièrement violentes, à une période où les cultures ne sont pas suffisamment avancées et ne permettent pas, de ce fait, de ralentir ces phénomènes.

Fort heureusement, **l'étude d'impact suivie des travaux du bassin d'orage** réalisés en 2006 (suite aux fortes intempéries de 2004) dans la cavée du cimetière ont porté leurs fruits et ont permis de **retenir les eaux**.

Notre commune n'a heureusement subi que peu de dégâts par rapport à beaucoup d'autres. Aucun particulier n'a été impacté par de gros dommages et nous nous en réjouissons.

ACTIONS EN DIRECTION DES SCOLAIRES

Nous consacrons une grande part de notre budget à l'école, pour l'investissement et le fonctionnement.

Durant l'année 2018/2019, l'école maternelle sera dotée **d'un préau** et de **l'extension de la cour de récréation**, permettant ainsi aux enfants de profiter de l'espace extérieur par temps de pluie ou forte chaleur, avec l'option d'acquisition de jeux d'enfants que je proposerai d'inscrire au prochain budget. Je remercie le **Conseil Départemental** qui a répondu favorablement à ma demande de subventions afin d'assurer le financement de ces équipements.

Pour la rentrée prochaine, les écoles élémentaires seront équipées de **tableaux numériques interactifs** (TNI) permettant de peaufiner l'instruction avec des nouveaux outils en parallèle des tablettes numériques déjà en service.

Les travaux de remplacement des toitures des classes, de la mairie et de la bibliothèque vont se poursuivre. Là aussi, j'adresse tous mes remerciements à nos deux partenaires que sont le Département et l'Etat pour l'accord des subventions.



ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET CANIVAUX

Pour rappel, la commune est engagée dans une démarche "**zéro-phyto**" dont la finalité est l'arrêt complet des traitements chimiques sur l'espace public. C'est pourquoi, vous avez pu constater la présence d'herbes folles parfois, de mauvaises herbes en pied de mur, etc.

Le personnel technique en charge des espaces verts fait son possible pour entretenir au mieux la commune. Cependant, l'arrêt des traitements est chronophage et **nous vous sollicitons** pour entretenir les trottoirs et les caniveaux devant chez vous, tout comme vous êtes amenés à le faire pour la neige ou le verglas.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

La fibre optique est très attendue par bon nombre d'entre vous. Certes, les travaux ne seront réalisés **qu'en 2019**, mais j'ai été informé des premières démarches administratives dès cette année.

Des agents du SMOTHD (Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit) vont arpenter toute la commune dans les prochaines semaines dans le but de faire du repérage en porte à porte. Je vous remercie de bien vouloir les accueillir dans les meilleures conditions possibles afin de faciliter leur travail pour le confort de tous.

Comptant sur votre civisme, je souhaite à chacun, petits et grands, **de bonnes vacances d'été**.



Bien amicalement
Votre Maire
Jean-Pierre DESMOULINS

Budget 2018

Compte Administratif 2017

Section de fonctionnement

Dépenses de l'exercice	685 021.19 €
Charges à caractère général	177 870.96 €
Charges de personnel	245 249.97 €
Autres charges de gestion courante	103 249.69 €
Charges financières	9 218.60 €
Atténuation de produits	79 638.00 €
Charges exceptionnelles	96.00 €
Opération d'ordre	69 697.97 €
Recettes de l'exercice	944 761.00 €
Atténuation de charges	80 219.68 €
Produits des services	4 308.22 €
Impôts et taxes	489 712.47 €
Dotations et participations	173 629.26 €
Autres produits de gestion courante	119 924.47 €
Produits exceptionnels	8 268.93 €
Opération d'ordre	68 697.97 €

Section d'investissement

Dépenses de l'exercice	111 504.51 €
Opérations d'équipement	18 369.76 €
Remboursement d'emprunt	23 770.91 €
Opérations patrimoniales	665.87 €
Opération d'ordre	68 697.97 €
Recettes de l'exercice	151 098.98 €
Subventions d'équipement	72 409.81 €
Dotations fonds divers	8 325.33 €
réserves	- €
Opérations patrimoniales	665.87 €
Opération d'ordre	69 697.97 €
Produit des cessions	- €

Budget Primitif 2018

Section de fonctionnement

Dépenses de l'exercice	732 811.00 €
Charges à caractère général	217 300.00 €
Charges de personnel	270 800.00 €
Autres charges de gestion courante	43 800.00 €
Charges financières	9 000.00 €
Atténuation de produits	81 411.00 €
Charges exceptionnelles	110 500.00 €
Opération d'ordre	- €
Dépenses impévues	- €
Virement	- €
Recettes de l'exercice	732 811.00 €
Atténuation de charges	56 587.75 €
Impôts et taxes	390 000.00 €
Dotations et participations	87 527.93 €
Autres produits de gestion courante	25 500.00 €
Produits exceptionnels	200.00 €
Produits des services	1 525.81 €
Opération d'ordre	- €
Produits financiers	2 985.49 €
Résultat reporté	168 484.02 €

Section d'investissement

Dépenses de l'exercice	650 005.68 €
Déficit antérieur	- €
Opérations d'équipement	610 231.00 €
Remboursement d'emprunt	25 000.00 €
Cautions	2 000.00 €
Opérations patrimoniales	- €
Dépenses imprévues	- €
Opération d'ordre	12 774.68 €
Recettes de l'exercice	913 926.80 €
Subventions d'équipement	190 000.00 €
FCTVA	66 479.84 €
Emprunts	- €
Virement	- €
Opération d'ordre	12 774.68 €
Excédents	380 800.56 €
Résultat reporté	263 871.72 €

Taux d'imposition communaux pour l'année 2018

Une nouvelle fois et sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal a voté en faveur du maintien des taux d'imposition actuels, **sans augmentation de la part communale.**



Taxes	Taux votés en 2018
Taxe d'habitation	11,16 %
Taxe sur le foncier bâti	15,53 %
Taxe sur le foncier non bâti	56,38 %

Prix de l'eau



Lors de sa séance du 25 janvier dernier, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité et sur proposition de Monsieur le Maire, une nouvelle baisse du tarif de vente de l'eau aux usagers.

**Baisse de 30% du prix par m³
et baisse de 30% sur le prix de l'abonnement.**

Abonnement

57,38 € HT / an
(contre 81,96 €)

Tranche en m ³	Tarif HT/m ³	Ancien tarif
1 - 15	0,80 €	1,14 €
16 - 100	1,28 €	1,83 €
101 - 200	1,22 €	1,74 €
201 - 2000	1,04 €	1,48 €
2001 et plus	0,92 €	1,31 €

Impact sur une facture de 120m³:

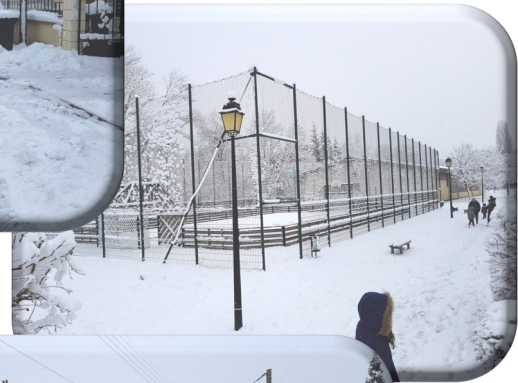
Ancien tarif avec abonnement : 290,76 HT

Nouveau tarif avec abonnement : 203,78 HT

Soit une économie de 86,98 € HT

Intempéries de janvier

Les fortes précipitations de neige et le verglas de cet hiver nous ont contraints à mettre des moyens humains et matériels en œuvre ; nos agents ont dû procéder au salage.



Le déneigement de la cour d'école, des voiries communales et parking a été réalisé par nos agents et par M. RABBÉ, cultivateur à Verberie.



Nous les remercions vivement pour leur mobilisation permettant ainsi d'assurer la libre circulation et la sécurité dans les lieux publics.

Effondrement du plafond du couloir des CM2

Cet incident aurait pu être lourd de conséquences. Heureusement, personne n'a été blessé suite à l'effondrement du plafond du couloir de la classe de Mme BALLAND (CM2).

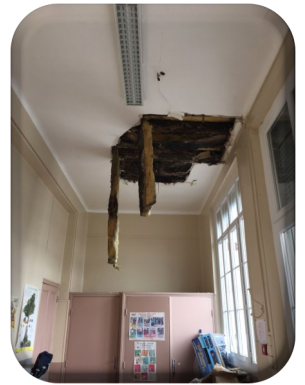
Toujours liée aux intempéries neigeuses, l'accumulation de la neige sur les toitures a provoqué des infiltrations d'eau tombant sur le plafond du couloir, ce qui a causé son effondrement.

Monsieur le Maire, réactif à cette situation, a fait déplacer le mobilier scolaire dans la salle du Conseil Municipal, permettant ainsi de poursuivre les cours durant toute la période des travaux de réhabilitation.

Nous remercions nos services

techniques et l'entreprise C.T BAT qui ont travaillé dans des conditions difficiles en cette période de grand froid, tout en aménageant les horaires de travail, pour achever les travaux rapidement.

Ces travaux comportaient le déblayage, le nettoyage, l'isolation en laine de verre, la pose d'un plancher, la réfection complète du plafond du couloir, le remplacement des bastinges, des lambourdes, la réalisation d'un plafond suspendu, le remplacement des points lumineux ainsi que le remplacement des toitures des 2 versants sud des 2 classes élémentaires occupées par Mme BALLAND et Mme KRIZANCIC.



Poterie cheminée cassée

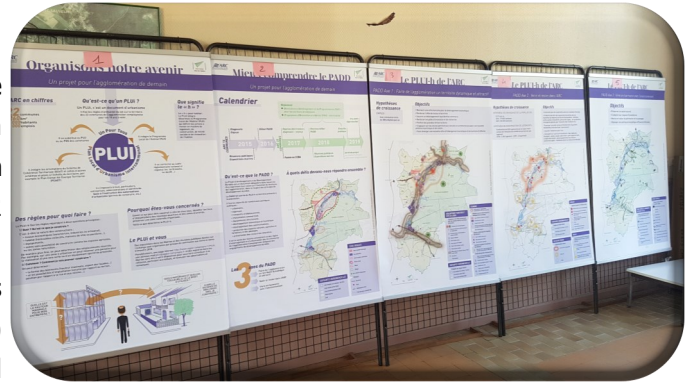
Lors de notre intervention sur les toitures, nous avons découvert une poterie de cheminée cassée que nous avons retirée immédiatement afin d'éviter tout accident.



Elaboration du PLUIh

Notre commune est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme (approuvé en 2012). Avec la fusion ARC/CCBA, un nouvel outil est en cours d'élaboration : le PLUI-h (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat) sur les 22 communes de l'ARC.

En premier lieu, les plans de présentation et explications du PADD (Plan d'Aménagement Développement Durable) sont actuellement exposés dans la salle du Conseil Municipal de la mairie de Saintines et disponibles à consultation du public tout le mois de juillet. Une enquête publique aura lieu dans les prochains mois avec une approbation prévue dès 2020.



Travaux rue Edouard Collas, effacement des réseaux

Les travaux sont actuellement en cours de réalisation rue Edouard Collas ; ils vont se poursuivre et s'achèveront par le chemin du Stade. En effet, une fois les travaux terminés, **notre commune sera entièrement dotée de ces installations** : alimentation basse tension, téléphonie, éclairage public ainsi que les fourreaux devant accueillir le passage de la fibre optique. Ces travaux entrepris sur plusieurs années ont été un lourd investissement pour la commune mais le résultat est positif pour le confort de tous et la sécurité de nos réseaux. Aucun fil aérien ni poteau béton ne seront présents sur la commune. C'est également un gros avantage de protection avec la **recrudescence des phénomènes climatiques** de plus en plus violents.



Je remercie le Conseil Départemental, **partenaire essentiel**, pour les aides accordées.

Eclairage public

Nous avons été avertis de l'arrêt de fabrication des pièces détachées des boîtiers de commande d'éclairage public (A.I.T). De ce fait, nous avons commandé de nouveaux boîtiers (radiolites, horloges socio astronomiques radio synchronisées via une antenne active) au nombre de 4 pour notre commune afin de remédier aux éventuelles pannes sur le réseau d'éclairage public.

Réfection du terrain de pétanque

Notre terrain de pétanque avait besoin d'un rajeunissement. Cette action vient d'être réalisée par nos agents. Après un traitement biodégradable « zéro-phyto » obligatoire, nous avons acheté 15 tonnes de sablon spécifique à ce type de terrain. Nos agents se sont chargés de l'étaler, de le damer avec du matériel de location et enfin de procéder à un copieux arrosage afin de plaquer les matériaux. Nous souhaitons un bon usage aux boulistes en espérant **un peu de civisme** pour le respect des lieux.



Afin de célébrer la victoire de l'équipe de France, les cloches de l'église ont retenti pendant plusieurs minutes le dimanche 15 juillet.



Opération

« Hauts-de-France Propres »

L'opération "Hauts-de-France propres" s'est déroulée sur notre commune le samedi 17 mars de 9h30 à 12h00. Nous remercions les participants pour leur présence malgré le mauvais temps.



Adhésion à l'OSARC

Notre commune a signé la convention d'adhésion à l'OSARC (Office des Sports de l'ARC) après délibération du Conseil Municipal, permettant à toutes nos associations sportives de bénéficier des avantages qui en découlent. Par exemple, l'ATTS (Association de Tennis de Table de Saintines) a pu bénéficier d'une aide de 500 € dans le cadre de son tournoi annuel en 2018.



Espace Dagobert

Suite à la fusion de la CCBA avec l'ARC, l'Espace Dagobert a été rétrocédé à la commune de Verberie. Les installations étant construites sur cette commune, il est normal que la rétrocession soit faite à Verberie. Les 5 autres communes **ayant participé à son financement** se trouvent cependant lésées du fait de la décision du Maire de Verberie et de son Conseil Municipal de faire **payer les occupations** de l'Espace Dagobert pour les associations et les communes, d'autant plus que l'ARC versera chaque année environ **140 000 € de compensation** à la ville de Verberie.



Les 5 communes de l'ex-CCBA lésées n'apprécient pas la décision prise par la commune de Verberie.

Fleurissement

Nous avons accentué le fleurissement de la commune :

- doublement des suspensions accrochées aux candélabres sur toute la traversée de la commune (RD 133)
- confection de jardinières à l'aide de palettes de récupération réalisées par nos agents que nous remercions. Celles-ci ont été posées à la sortie du village côté Ouest.

Il est prévu de faire la même chose côté Est pour l'année prochaine.

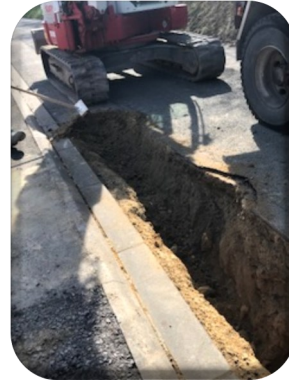


Renouvellement réseau et branchements eau potable (rue du Clos Chaly)

C'est au terme de beaucoup d'efforts financiers que la commune a achevé le renouvellement intégral de son réseau d'eau potable, tant sur le domaine public que privé en assurant la défense incendie et le remplacement du parc des compteurs d'eau. La dernière tranche, rue du Clos Chaly, vient de s'achever. C'est ainsi que nous allons rétrocéder un

réseau flambant neuf à l'ARC et ce, à compter du 1^{er} janvier 2019. **Il faut également noter que nous ne laisserons aucune dette en la matière et nous ne pouvons que nous en féliciter.**

J'en profite pour remercier l'État qui, par le biais de la DETR, a participé au financement de ces travaux à hauteur de 40 % HT.



Cimetière

Le monument du jardin du souvenir ainsi que les galets ont été nettoyés par nos agents. Les années et les intempéries avaient déposé de nombreuses salissures.



Dégradation du mur du cimetière

Cette dégradation que nous avons déjà évoquée s'est accentuée avec le temps. Si nous en connaissons la cause (l'énorme cèdre planté dans la concession proche du mur dans le cimetière central), la procédure est lourde et ne peut être menée que par le Tribunal. Le mur se fissure de plus en plus et risque de tomber sur la route ; c'est pourquoi nous avons décidé de poursuivre la procédure engagée avec notre avocat pour faire face au préjudice.



Accès au logement communal

Afin de faciliter l'accès en voiture au logement communal, une ouverture a été faite dans le mur de la cours de récréation de l'école primaire. Auparavant, l'entrée du logement se faisait par le portail de l'école. Cela permet au locataire d'être totalement indépendant.





Réhabilitation de l'appartement rue Maurice Thorez

Des fuites d'eau étant apparues dans la salle de bain, nous avons remis l'appartement en état. Le remplacement de la cabine de douche, des planchers, la pose de carrelage et de faïence ont été effectués par nos agents ainsi que la modification des alimentation et évacuation d'eau. Nous les félicitons pour leur travail.



Infos Diverses



Course cycliste

Les championnats de l'Oise ont eu lieu à Saintines, le dimanche 10 juin, avec pas moins de 75 km pour les Séniors et deux autres courses pour les minimes et les cadets.

Les cyclistes des différentes catégories ont été récompensés à l'issue de cette course dans la salle des fêtes.

La Ronde de l'Oise, prévue le 10 juin, devait passer par Saintines. La course a été malheureusement détournée en raison de la brocante à Verberie et de coulées de boue dans d'autres communes.



Coupe de l'Oise de Handball

Nous avons le plaisir d'avoir dans notre commune un club sportif qui a remporté la coupe de l'Oise. En effet, c'est le dimanche 10 juin dernier que l'entente Saintines/Verberie de Handball a décroché ce titre. Nous félicitons les heureux lauréats et le Président du club en la personne de Kévin MARTINET.



Bruits de voisinage



Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

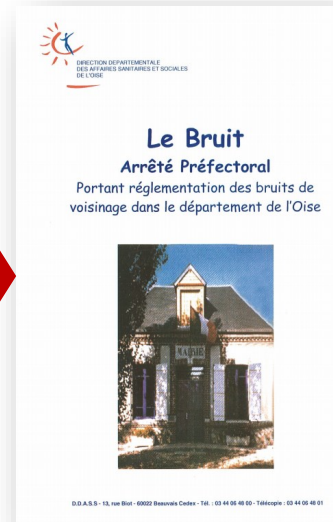
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30

le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

le dimanche et jours fériés de 10h à 12h



Ces horaires émanent d'un arrêté préfectoral que vous pouvez consulter sur le site internet de la commune



Brûlage des déchets



Le brûlage des végétaux et des déchets est interdit sur le territoire de la commune.

Les sacs de déchets verts sont collectés en porte à porte du 1er avril au 30 novembre de chaque année et les horaires de la déchetterie de Verberie sont disponibles à la fin du Saintines.Com.

Les sacs de déchets verts sont disponibles en Mairie

Stationnements gênants

Le stationnement est gênant dès lors qu'il bloque la circulation à tout autre passage qu'il soit piéton, cycliste ou automobiliste. Les cas fréquents sont les immobilisations devant un garage, sur un trottoir ou encore sur une voie publique. Ces comportements sont sanctionnables par une verbalisation avec différents montants d'amende.

Amende stationnement gênant sur passages piétons, trottoirs et pistes cyclables

Contravention de 4ème classe	Prix de l'amende				Retrait de 0 Point
	Minoré	Forfaitaire	Majoré	Maxima	
	Non applicable	135€	375€	750€	



Habitat Rénové

Un lieu unique pour répondre à toutes vos questions concernant le logement : Habitat Rénové.

Vos factures d'énergie vous semblent trop élevées et vous souhaitez améliorer la qualité thermique de votre logement ? Vous désirez adapter votre logement pour continuer à y vivre (perte d'autonomie ou handicap) ?

Vous souhaitez acquérir un logement mais ne savez pas quels dispositifs s'offrent à vous ? Vous possédez un appartement ou une maison que vous souhaitez mettre en location, mais vous n'avez pas le budget suffisant pour le rénover ?

Ce service s'adresse à vous, que vous soyez propriétaires occupants ou bailleurs.

L'ARC et ses partenaires accompagnent les particuliers dans leur projet et proposent : visite du logement, diagnostic, préconisation de travaux, plan de financement, suivi des travaux, etc.

« 100 % des propriétaires sont potentiellement concernés. Qu'ils n'hésitent pas à nous contacter avant d'entreprendre des travaux ou d'acheter un logement. Ce serait dommage de laisser passer des dispositifs intéressants qui permettent d'améliorer les projets en réunissant un maximum de subventions. » précise Isabelle DELCORPS Chargée d'Opération.

En tant que service public, l'accompagnement est personnalisé, neutre et entièrement gratuit.



Habitat Rénové
6 Quai de la République
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

**Un accueil technique et financier personnalisé assuré
 (sans rendez-vous) les lundis de 14 h à 17 h
 et les vendredis de 9 h à 12 h**

Tél. 03 44 85 44 95 contact@habitat-renove.fr

Gendarmerie de Verberie



La brigade de gendarmerie de Verberie a changé ses horaires d'ouverture au public depuis le 1^{er} mai 2018.

En dehors des heures d'ouverture, la permanence est assurée à la brigade de Gendarmerie de Pont-Ste-Maxence

LUNDI	8H / 12H	/
MARDI	/	14H / 18H
MERCREDI	/	14H / 18H
JEUDI	/	14H / 18H
VENDREDI	/	14H / 18H
SAMEDI	/	14H / 18H
DIMANCHE	/	/

En cas d'urgence
24h/24 et 7j/7
Composer le 17
ou le 03.44.38.34.17

Connexion internet au périscolaire



Une connexion internet a été installée au périscolaire à la demande de Yoann DUMONT, directeur du centre de Saintines.

Cette nouvelle installation permettra aux parents de joindre directement par téléphone les animateurs en cas d'urgence ou tout simplement en cas de retard ou d'absence de leur enfant.

Bonnes Vacances à tous et rendez-vous le lundi 03 Septembre pour une nouvelle année scolaire

Cheminement piétons

Afin de sécuriser le cheminement piétons à l'angle du périscolaire, des barrières ont été installées et le marquage au sol refait.

Nous encourageons les piétons à utiliser ce nouveau passage et les automobilistes à rester malgré tout très attentifs.



Installation de TNI (Tableaux Numériques Interactifs)

Les 3 classes élémentaires seront dotées chacune d'un tableau interactif pour la rentrée scolaire 2018/2019. Durant la période de vacances scolaires, nos agents vont procéder aux modifications nécessaires à l'installation de ces nouveaux outils numériques. Fini le vieux tableau et ses craies (non compatible). L'ADICO (Association Départementale pour l'Informatisation des Communes de l'Oise), avec qui nous avons traité, procédera à la mise en place des tableaux en août.

Kermesse

La kermesse du 30 juin dernier fut une belle réussite, un moment de partage et de rencontre autour de nos enfants.

Un grand BRAVO aux enfants qui nous ont régales par de belles prestations !

Merci à vous, parents, grands-parents, amis ... de vous être déplacés si nombreux !

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée : les généreux donateurs, professeurs, parents d'élèves élus, la mairie, les

bénévoles, l'association Epsoval et l'association ATTS (tennis de table) de s'être associés à nous pour la restauration, les animations « ping-pong » et pour leur don à la coopérative scolaire.

N'hésitez pas à nous faire part de vos critiques et propositions afin de nous améliorer l'an prochain ! Bonnes vacances et rendez-vous l'année prochaine !

Les parents d'élèves



Chasse aux oeufs



Les enfants ont eu la chance cette année de chercher les œufs de Pâques avec le beau temps. La municipalité a organisé sa fameuse chasse aux œufs le lundi 2 avril.

Une cinquantaine d'enfants de 1 à 12 ans se sont retrouvés dans le parc de jeux afin de ramasser le précieux trésor. Dans un souci d'équité, la récolte a été regroupée et redistribuée à parts égales entre tous.



Lors des journées du Patrimoine, les 15 et 16 septembre, la municipalité organise la commémoration du centenaire de la fin de la guerre 14-18.

Nous profiterons de cette occasion pour mettre à l'honneur les soldats et personnes de Saintines morts pendant cette période et figurants sur notre monument aux morts.

Si vous êtes descendants de ces personnes, merci de vous faire connaître afin d'organiser avec vous cette cérémonie.



Cérémonie du 8 mai

L'horaire de la cérémonie de commémoration de la fin de la 2ème guerre mondiale a dû être avancé cette année à 9h00 au lieu de 9h45. Ceci en raison d'une réorganisation due à la fusion de l'école de musique de Verberie avec celle de Longueil-Sainte-Marie. C'était nécessaire si nous voulions que la fanfare participe à notre cérémonie.

Il en sera de même chaque année, ainsi que pour la cérémonie du 11 novembre.

Le pot de l'amitié offert par la municipalité a été partagé avec les participants.

Fête des mères

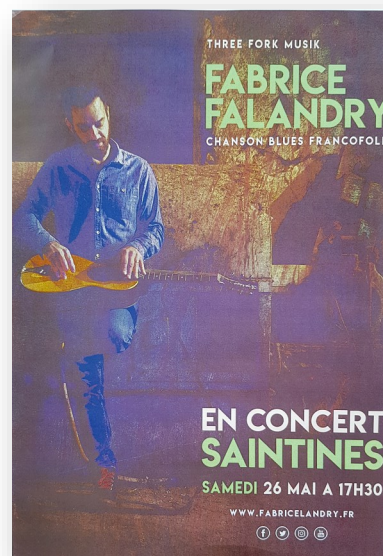
Le samedi 26 mai, une cinquantaine de mamans, sur les 350 que comptent le village, ont profité du spectacle offert par la mairie.

Nous avons eu le plaisir d'écouter Fabrice Falandry venu de Seine-et-Marne, chanteur, auteur, compositeur de talent. Celui-ci s'accompagne tantôt de sa guitare, tantôt de sa Weissenborn (guitare d'origine hawaïenne) pour nous offrir un son magnifique et de superbes mélodies. Une de ses chansons « Au Zénith » a été élue MEILLEUR EP WEISSENBORN de l'année par le site

référence « The Weissenborn Information Exchange » !

Merci à lui pour ce beau moment. Les mamans et quelques conjoints ont ensuite partagé un apéritif et ont reçu un joli cadeau.

Nous vous rappelons que pour participer à cette manifestation, il suffit de vous inscrire en mairie dès lors que vous avez un ou plusieurs enfants.



ROPARUN

Le Roparun est une course de relais reliant Paris et Hambourg à Rotterdam, les concurrents livrent une prestation sportive en vue de récolter des fonds destinés à venir en aide aux personnes atteintes d'un cancer.

Chaque année, nous leur proposons de stationner sur le parking de la salle des sports. Un pot de l'amitié leur a été offert le samedi 19 mai nous permettant de retrouver les mêmes participants que les années précédentes.

Félicitations à eux pour leur courage dans cette aventure.



Soirée Saintinoise

Notre rencontre entre Saintinois autour d'un pique-nique s'est déroulée le samedi 30 juin devant la salle des fêtes, la chaleur nous ayant permis de manger dehors. Un peu moins de participants que les années précédentes, certainement à cause de la coupe du monde de football ! Mais cette soirée était tout autant conviviale.



Remise des prix aux CM2

Le 5 juillet, Monsieur le Maire et son Conseil Municipal ont offert un dictionnaire d'anglais aux futurs collégiens de la rentrée 2018. 15 élèves quittent l'école primaire pour le collège. L'occasion d'organiser une petite cérémonie avec les enfants et leurs parents autour d'un goûter pour les féliciter et leur souhaiter bonne chance pour leurs futures études. Mme la Directrice leur a également offert les Fables de la Fontaine de la part de l'Education Nationale.



La saison cinéma fait une pause jusque début septembre. Vous retrouverez les informations en temps et en heure concernant les prochaines séances sur le site Facebook de la mairie, le panneau lumineux et l'affichage dans le village. Pour l'année 2017, 19 séances ont été programmées pour une fréquentation de 323 personnes. Nous vous rappelons que seule une bonne fréquentation des séances permettra de maintenir une programmation régulière.

Concours de belote

Un concours de belote a été organisé par le Comité des Fêtes le samedi 24 mars.

16 équipes se sont affrontées aux cartes, l'une d'entre elle a pris la tête dès le départ pour terminer 1ère loin devant les autres.

Chaque joueur a gagné une partie d'un cochon, pas de perdant ! Une tombola était également organisée, nous remercions toutes les personnes, commerces etc qui nous ont fait don de lots, ainsi que la société Flam'Up.



Brocante

Le soleil était une fois de plus de la partie le dimanche 3 juin pour la brocante organisée par le Comité des Fêtes. Environ 50 exposants se sont inscrits, un Foodtruck assurait la restauration, le Comité assurait la buvette.

Nous espérons que les recettes de chacun ont été bonnes !



Fête de la musique

Le 23 Juin, nous avons organisé la fête de la musique sur le plateau des sports. La soirée s'est déroulée dans une très bonne ambiance et nous avons compté près de 150 personnes compte tenu de la présence des membres du Club de Kick and Thaï. Restauration et boissons étaient proposées sur place et la musique assurée par Yoann, DJ et chanteur.

Nous remercions vivement tous les bénévoles présents et espérons pouvoir renouveler cette manifestation l'an prochain.

Le Comité des Fêtes



Union Saintines - Verberie Handball

Mesdames, Messieurs, la saison est finie ! Si cela vous intéresse, nous cherchons :



- Des jeunes, entre 6 et 16 ans pour nos différentes catégories.
- Des séniors masculins pour compléter l'équipe, plus une création d'une équipe 2.
- Des bénévoles souhaitant aider l'association.

Un grand MERCI à Monsieur le Maire Jean-Pierre Desmoulins, ainsi qu'à son équipe municipale pour cette belle 1ère année, tant sportivement avec la montée de l'équipe masculine, que socialement avec nos bénévoles organisés et actifs tous les week-ends, aux entraîneurs, aux sponsors et nos supporters. Sportivement.

Le président de l'USVH



EPSOVAL, épicerie solidaire

Le 14 Juin 2018, Epsoval a organisé une réception dans la salle des fêtes de Béthisy-St-Pierre, à l'occasion de la remise de chèque de la Fondation de la Caisse d'Épargne des Hauts-de-France.

En effet, nous avons obtenu un don de 2 250.00 € afin de nous aider à acquérir le véhicule réfrigéré qui nous permet de maintenir la chaîne du froid lors de nos enlèvements à la Banque Alimentaire et qui nous servira lors de nos prochaines livraisons.

Lors de cette remise, étaient présents notre Député Monsieur VATIN, quelques maires adhérents à l'épicerie, des invités de la Caisse d'épargne et la plupart des bénévoles qui avaient préparé un joli buffet d'accueil.

Encore merci à tous.

La Présidente,
Jeanine COPIGNY



L'amicale de Yoga de l'Oise

L'Amicale de Yoga de l'Oise fête ses "1 an". Une année de partage, de rencontres et de moments intenses autour de la pratique commune d'une discipline passionnante. Près de 25 adhérents ont fait vivre l'association en se retrouvant de semaine en semaine aux différents cours proposés. Chacun a trouvé son équilibre et progressé à son rythme. Nous avons célébré cette première année le

samedi 30 juin par une pratique d'une heure trente suivi d'une collation. C'est avec émotion que nous nous sommes quittés pour l'été.

Les cours reprendront la semaine de la rentrée des classes en septembre.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la professeur Léa à l'adresse suivante : ayo.infos@gmail.com.



Kick and Thaï Saintines

La saison 2017-2018 s'est achevée le vendredi 22 juin. Nous remercions tous nos licenciés pour leur persévérance et leur régularité en terminant cette année avec 104 licenciés.

Nouveauté pour cette saison, nous avons aménagé un coin fitness et musculation accessible à toutes personnes disposant d'une licence.

Pour toutes informations, vous pouvez nous contacter via notre facebook : Kickandthai Saintines.

Nous vous attendons nombreux dès le mercredi 5 septembre 2018 à 19h15.



Association de tennis de table de Saintines



Tournoi du 10 mai 2018

Le tournoi annuel de l'ATTS a accueilli près de 80 joueurs venus d'une vingtaine de clubs de l'Oise et bon nombre de spectateurs.

L'ambiance, très conviviale, est particulièrement appréciée des compétiteurs.

Comme chaque année, chaque participant se voyait remettre un magnifique tee-shirt souvenir.

Les finalistes ont offert de très jolis matches, parfois avec des échanges spectaculaires.

Les récompenses ont été remises par M. Desmoulins et Joris Thomas, responsable du tournoi.

Palmarès 2018

Tableau A (moins de 800 points) → Vainqueur : Mickaël Dessaint (Coudun)
Finaliste : Sébastien Sauvage (Saintines)

Tableau B (moins de 1100 points) → Vainqueur : Lilian Le Gall (Mouy)
Finaliste : Gérald Chisserez (Lassigny)

Tableau C (moins de 1400 points) → Vainqueur : Benjamin Boquet (Berneuil Lacroix Compiègne)
Finaliste : Clément Auger (Coudun)

Tableau D (moins de 1700 points) → Vainqueur : Killian Lequien (Clermont)
Finaliste : Martial Somville (Beauvais)

Tableau E (toutes catégories) → Vainqueur : Hazedine Falek (Coudun)
Finaliste : Bruno Crnic (Coudun)

Tableau F (féminines) → Vainqueur : Anne-Sophie Hamon (Beauvais)
Finaliste : Virginie Vatiez (Longueil)

Tableau G (jeunes) → Vainqueur : Jean Smeir (Beauvais)
Finaliste : Julien Lacluche (Ully St Georges)



Remise des prix par M. Jean-Pierre Desmoulins



Hazedine FALEK—Vainqueur du tableau « Open »

Retrouvez l'ensemble des associations de Saintines sur notre site internet rubrique « la commune > Associations »



Mairie de Saintines

Horaires d'ouverture :

Mardi : 15h à 19h

Jeudi : 9h à 12h

Vendredi : 14h à 17h

Samedi : 9h à 12h (fermée en juillet et août)

Accueil téléphonique de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Tous les jours sauf le mercredi

Téléphone : 03.44.40.97.06

Fax : 03.44.40.99.27

Mail : mairie-saintines@wanadoo.fr

Site internet : saintines.fr



Mairie de Saintines



saintines.fr

Vente de pain et Agence Postale Communale*

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h00

Sauf dimanche et jours fériés

***Fermeture Agence Postale**

du 13 août au 31 août.

La vente de pain sera maintenue

Collecte des déchets

Encombrants en porte à porte :

Vendredi 24 septembre

Déchets verts

Tous les lundis jusque fin novembre

Déchetterie de Verberie

Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi

9h à 12h et 14h à 18h

Le dimanche

9h à 12h

Fermeture le lundi

et les jours fériés

Permanence Redevance Incitative de l'ARC-BA

15 rue Saint-Pierre à Verberie.

Le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00,

à compter du 1er septembre